



Module 4 : Co développement, comment reprendre la main sur un projet d'EnR de taille industrielle ?

Comment les collectivités et les habitants peuvent reprendre la main sur le développement des énergies renouvelables sur leur territoire ? Comment les professionnels du développement peuvent intégrer les acteurs locaux dans leurs projets ?

Quels sont les objectifs du module 4 ?

- Comprendre les enjeux et la manière de s'impliquer en phase de développement d'un projet EnR
- Identifier les cartes en main des acteurs du territoire dans le développement (compétence, ressources, aménagements, concertation) et la manière de les valoriser dans la société de projet
- Savoir répondre aux sollicitations et mettre en concurrence les partenaires privés
- Connaître la méthode pour sécuriser le partenariat (protocole de développement, société de projet de développement, pacte d'actionnaires)
- Savoir identifier les intérêts des partenaires privés
- Explorer le cas où les acteurs locaux se réapproprient un projet développé par une entreprise privée

A qui s'adresse le module 4 ?

Pour être pleinement profitable, cette session devrait venir après le module 1. De même, une bonne connaissance de la structuration juridique et financière – module 5 – et des mécanismes de financement – module 6 – d'un projet est très utile. Cette session concerné :

- Les porteurs de projets (collectifs d'habitants, agriculteurs, ...) avec une dynamique avancée sur la faisabilité du projet, voire sur la structuration juridique
- Les élus et chargés de mission des collectivités territoriales
- Les structures d'accompagnement des projets

Par qui est animé le module 4 ?

Un ou plusieurs spécialistes de l'émergence et du développement de projets d'énergies renouvelables (maîtrisant les montages juridiques et financiers) à l'échelle locale agissant avec des collectivités et des citoyens sur des cas concrets. Des retours d'expérience de porteurs de projets. Le témoignage d'un expert du co développement (en vidéo conférence)



Comment est animé le module 4 ?

- Outils d'animation utiles aux participants pour l'application pratique des connaissances, favorisant l'échange (questions/réponses) et le partage des expériences entre participants
- Utilisation de nombreux exemples de réalisations et retours d'expérience
- Travail en groupe, mise en situation sur des cas pratiques
- Support ludique jeu coopératif « concevoir une stratégie de développement »



- Échanges en vidéos avec un spécialiste du co développement
- Les supports de formation seront disponibles en version numérique à l'issue de la formation

Module 4, demandez le programme !

Accueil / Introduction

Intérêts et limites du co-développement

- Identifier les intérêts et limites du co-développement : réduction du risque, partage des retombées économiques et de la gouvernance grâce à un support ludique
- Savoir évaluer la place que la collectivité et/ou les habitants souhaitent prendre ?
- Panorama des sources de financement en phase de développement

Comment co-développer un projet EnR ?

- Témoignage à distance d'un expert
- Méthode et outils pour sélectionner son partenaire et sécuriser le partenariat
- Les points d'attention entre partenaires dans la négociation
- Savoir s'entourer : pour constituer les fonds propres et pour le savoir-faire
- Valoriser dans le capital toutes les contributions des partenaires

Conclusion, évaluation de la session et partage des acquis

Comment participer à une session “collective” module 4 ?

Sauf exception, les sessions ont lieu à Paris. Pré-inscrivez-vous. Une fois le nombre de personnes requises pour assurer l'équilibre économique de la session, nous définissons ensemble la meilleure date. Pour vous pré-inscrire, [cliquez ici](#)

Je suis professionnel, membre d'une associations de référence ou d'une collectivités

Tarif par personne : 600€ net de taxe, supports de formation et déjeuners compris.

L'Institut négaWatt est partenaire de nos sessions. Cela permet aux salariés du privé ou de l'ESS de bénéficier d'une éventuelle prise en charge dans le cadre du plan de formation professionnelle.

Je suis membre d'un collectif de citoyens porteur de projet

Grâce à nos partenariats le tarif par personne est ramené à 100€ (net de taxe, supports de formation et déjeuners compris)

Valable pour tous les adhérents d'Énergie Partagée et des Réseaux Régionaux Partenaires qui ne peuvent faire jouer leur droit au plan de formation professionnelle.

Une fois la date définie et les pré-inscriptions confirmées, le module est visible dans le planning des formations pour des inscriptions complémentaires

Comment organiser ou participer à une session “sur-mesure” module 4 ?

Collectivités, élus, professionnels ou associations de référence, si vous êtes plusieurs d'une même structure à vouloir vous former, vous pouvez choisir organiser une session “sur-mesure”. Nous vous mettons à dispositions nos formateurs qui peuvent également adapter le contenu à vos besoins spécifiques.

Le coût forfaitaire pour la journée est de **1750€**. Ce tarif est net de taxe, il comprend le temps de préparation et d'exécution de la session, le transport et la mise à disposition des supports de la formation.

Collectif citoyen porteur de projet, certaines sessions “sur-mesure” organisées dans votre région peuvent vous être ouvertes à des conditions très abordables. Regardez dans le planning des formations !



Pour vous renseigner sur les sessions “sur-mesure” (organisation ou participation) ou sur tout ce qui concerne les formations, n'hésitez pas à contacter Julien Arnauld

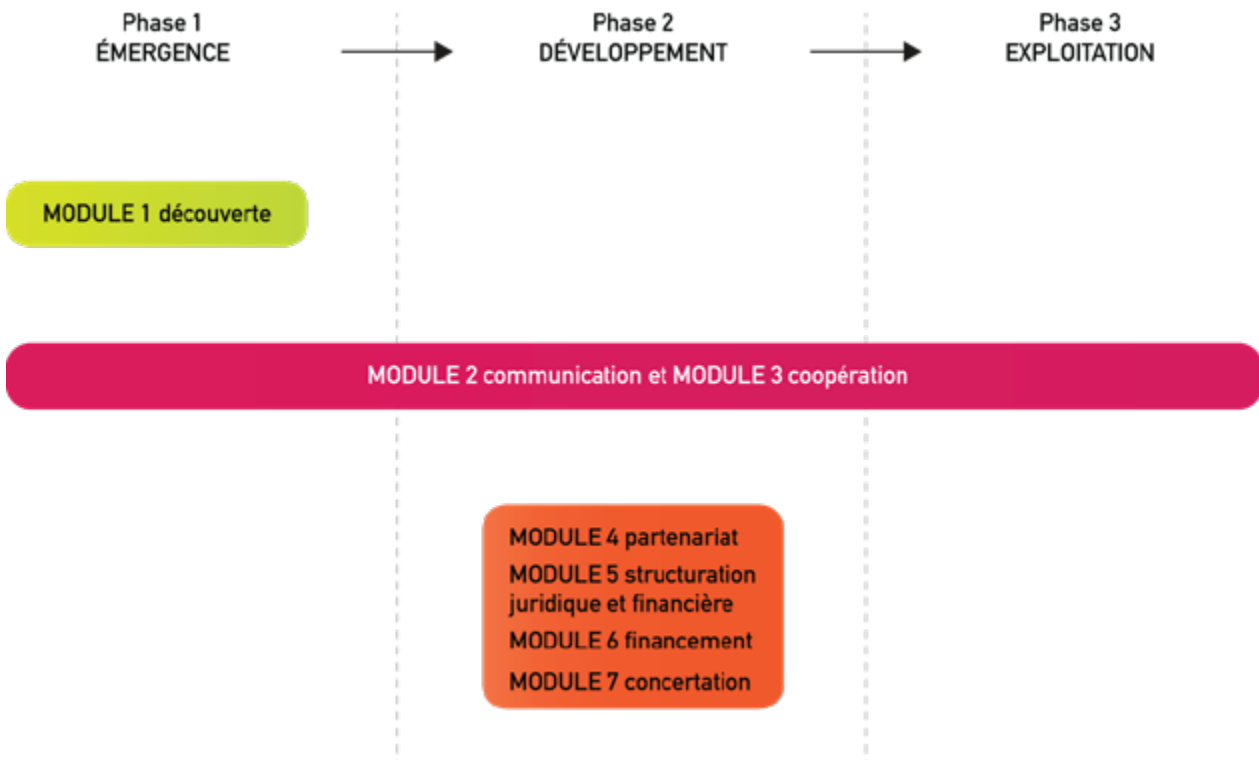
- T : 06 10 14 77 19
- M : julien.arnauld@energie-partagee.org

7 modules d'une journée pour une formation continue

Les formations Énergie Partagée s'adressent aux porteurs de projets, professionnels, agents et élus de collectivité territoriale. Elles permettent de monter en compétence à tous les niveaux de la réalisation ou du soutien d'un projet de territoire.

- **Module 1** : Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables de A à Z
- **Module 2** : Mobiliser, fédérer, collecter sur un projet territorial d'énergie renouvelable
- **Module 3** : Organisation et dynamique de groupe
- **Module 4** : Co développement, comment reprendre la main sur les projets d'EnR de territoire de taille industrielle ?
- **Module 5** : Choisir son modèle de projet citoyen, stratégie juridique et financière
- **Module 6** : Comprendre les mécanismes de financement des projets d'EnR de territoire
- **Module 7** : Concertation avec le territoire, outils et méthode pour les porteurs de projets

7 modules en phase avec votre projet



7 modules pour 3 parcours de formation thématiques

